



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

taux

Question écrite n° 45053

Texte de la question

M. Marc Goua attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'augmentation du taux de TVA pour la filière horticole. Dès le 1er janvier 2014, le taux de TVA applicable au secteur de l'horticulture passera à 10 %. Cette filière représente 24 271 emplois en équivalent temps plein, dont 63 % de CDI et génère plus de 160 000 emplois directs et indirects (fleuristes, jardinerie, graineteries, paysagistes, etc...). L'horticulture représente un secteur d'avenir et a entrepris de nombreuses démarches socialement responsables. Le secteur se caractérise également par une internationalisation forte de ses échanges. Sa balance commerciale connaît en effet un déficit structurel dépassant les 840 millions d'euros en 2012. Les produits français couvrent à peine 50 % de la demande nationale. Aussi, il lui demande quelles dispositions le Gouvernement entend adopter afin de ne pas affecter un secteur porteur d'emplois, confronté à la concurrence internationale et à de grandes difficultés financières.

Texte de la réponse

A partir du 1er janvier 2014, les taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont modifiés comme suit : le taux normal est fixé à 20 % et le taux réduit de 7 % est porté à 10 %. Dans ce cadre, les produits de l'horticulture, répondant à la définition des produits d'origine agricole non transformés, sont soumis au taux de 10 % au 1er janvier 2014 en application des dispositions du 3° de l'article 278 bis du code général des impôts (CGI). Par ailleurs, le Gouvernement a mis en place le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour répondre aux préoccupations exprimées par les professionnels quant à la sauvegarde des emplois. Ainsi le secteur horticole, intensif en main d'oeuvre, bénéficiera largement du crédit d'impôt, lui permettant d'amortir les effets de la hausse de la TVA.

Données clés

Auteur : [M. Marc Goua](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45053

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12519

Réponse publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 1066